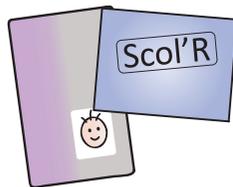


[À BORD DU VÉHICULE,  
RESPECT ET SÉCURITÉ !]



[1] ATTENDRE  
sur le trottoir jusqu'à  
l'arrêt complet du car



[2] PRÉPARER  
sa carte pour la présenter au  
chauffeur ou la valider à bord  
du véhicule



[3] MONTER  
dans le calme, le  
cartable à la main



[4] DIRE  
« Bonjour » au  
chauffeur



[5] ATTACHER  
sa ceinture de sécurité et poser  
le cartable sous son siège



[6] RESTER ASSIS  
pendant tout le trajet,  
sans crier, ni chahuter



[7] DIRE  
« Au revoir » au chauffeur  
en quittant le car



[8] DESCENDRE  
calmement, le cartable  
à la main



[9] REGARDER  
dans les 2 sens avant  
de s'engager

Réalisation : CCPO - 06/2023

# TRANSPORTS SCOLAIRES

[MODE D'EMPLOI]



## [RENSEIGNEMENTS]

Tél. 01 60 61 55 00 • [www.paysdelourcq.fr](http://www.paysdelourcq.fr)  
Appli PanneauPocket / CC du Pays de l'Ourcq  
[@](#) / [f](#) / [CCPaysOurcq](#)

seine  
&marne  
LE DÉPARTEMENT

île de France  
mobilités

Pays de  
l'Ourcq  
Communauté de communes

# [ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES & ÉLÉMENTAIRES]

## CIRCUITS SPÉCIAUX SCOLAIRES

Depuis l'année scolaire 2023-24 et jusqu'à juillet 2026, l'organisation des CSS et la délivrance des cartes Scol'R sont gérées par Île-de-France Mobilités. L'utilisation d'un Circuit Spécial Scolaire (CSS) nécessite l'achat d'un titre de transport spécifique : la carte SCOL'R.

### > LA CARTE SCOL'R

Valable uniquement sur les Circuits Spéciaux Scolaires durant la période scolaire, elle permet d'effectuer le trajet entre le domicile/cantine et l'établissement scolaire fréquenté.



### TARIFS (POUR LES FAMILLES)

| Domicile de l'élève        | Établissement scolaire                      | Abonnement    | Prix/élève (frais de dossier inclus) |
|----------------------------|---|---------------|--------------------------------------|
| Commune du Pays de l'Ourcq | École hors RPI <sup>1</sup> (Lizy et Crouy) | SCOL'R Junior | 24,40 €                              |
|                            | École en RPI <sup>1</sup>                   |               |                                      |

<sup>1</sup> Regroupement Pédagogique Intercommunal

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

• **Inscription en ligne dès mi-juin** > <https://cutt.ly/TwerJPME>  
Créer un compte transport contenant un identifiant et un mot de passe. Une fois créé, procéder à l'inscription de votre/vos enfant/s.  
Règlement de la participation familiale :

- par carte bancaire payable en une fois à l'inscription<sup>2</sup>
- par chèque (joindre le bordereau de paiement à votre envoi et mentionner au dos du chèque les nom et prénom de l'enfant).

• **Vous ne souhaitez pas vous inscrire et payer en ligne ?** > retrouver le formulaire d'inscription en ligne <https://cutt.ly/EwerXjSR> et renvoyez le dossier complet à : Île-de-France Mobilités, 17 avenue de la Libération - CS 80796 - 77 008 Melun CEDEX accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre Régie circuits spéciaux 77. À titre exceptionnel, il est possible de déposer un règlement en espèce à la même adresse.

### RENSEIGNEMENTS

• **Pôle Île-de-France Mobilités 77** > tél. 01 87 05 22 72 - [css77@iledefrance-mobilites.fr](mailto:css77@iledefrance-mobilites.fr)



<sup>2</sup> Assurez-vous que vos coordonnées téléphoniques sont à jour auprès de votre banque. Celle-ci vous adressera un SMS indiquant un code à utiliser pour procéder au paiement.

# [COLLÉGIENS, LYCÉENS & APPRENTIS]

## LIGNES RÉGULIÈRES

Les élèves empruntent les lignes régulières de cars ou les lignes ferroviaires du réseau francilien. Ils sont munis d'un titre de transport qu'ils valident à chaque trajet, que ce soit un ticket ou un abonnement. Le Département leur accorde une aide générale sur le financement de leur carte pour les collégiens non boursiers, scolarisés dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat et domiciliés en Seine-et-Marne.

### > LE PASSE NAVIGO

Tout collégien, lycéen, apprenti ou étudiant de moins de 26 ans peut en bénéficier. Elle permet de se déplacer toute l'année sur l'ensemble du réseau dans toute l'Île-de-France. Le coût de la carte est de 382,40 €. Les collégiens et lycéens boursiers bénéficient de tarifs spécifiques.



### TARIFS (POUR LES FAMILLES)

| Domicile de l'élève        | Âge ou établissement scolaire        | Forfait            | Prix/élève (frais de dossier inclus) |
|----------------------------|--------------------------------------|--------------------|--------------------------------------|
| Commune du Pays de l'Ourcq | De 4 à 11 ans <sup>3</sup>           | Imagine'R Junior   | 24,40 €                              |
|                            | Collège public ou privé sous contrat | Imagine'R Scolaire | 107,40 €                             |
|                            | Lycée situé en Île-de-France         | Imagine'R Scolaire | 382,40 €                             |

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Inscription** > 100 % en ligne sur [www.navigo.fr](http://www.navigo.fr) rubrique « Je gère ma carte ».
- **Les éléments suivants seront obligatoires afin de finaliser la demande :**
  - une photo récente du titulaire (en cas de première souscription)
  - un certificat d'inscription ou de scolarité 2024-25 (uniquement pour les étudiants)
  - pour les élèves déclarant suivre une formation en apprentissage, le justificatif de scolarité doit préciser le type de formation suivie (initiale ou continue) et le type de contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
  - un moyen de paiement
  - pour les élèves boursiers la notification d'attribution de bourse pour l'année 2024-25
  - l'acceptation des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.



### RENSEIGNEMENTS

- **Carte Imagine'R** > [www.imagine-r.com](http://www.imagine-r.com) - Tél. 09 69 39 22 22
- **Carte scolaire Optile** > [www.optile.com](http://www.optile.com)

<sup>3</sup> L'enfant doit avoir moins de 11 ans au 31 décembre de l'année de souscription.